

LE SNUDE A 30 ANS (1981 - 2011)

Créé en 1981, le SNUDE, Syndicat National des Ultrasonologistes Diplômés ou Equivalent (SNUDE au départ) a toujours réuni des **passionnés de l'échographie**, venant de disciplines différentes dans une optique d'améliorations des pratiques.

Ses objectifs n'ont pas varié : défendre les intérêts professionnels et moraux des échographistes, et regrouper les praticiens de toutes spécialités ayant une formation spécifique.

Le passé

- reconnaissance du corps des échographistes par les grands syndicats nationaux (on n'obtient rien seul),
- nomenclature (K, puis KE, puis lettres-clé CCAM, qui avaient obtenu une importante revalorisation de l'écho obstétricale,
- défense du K 35 de l'échographie obstétricale ; abrogation de la circulaire CNAM réservant la cotation obstétricale K35 aux pathologies avérées,
- reconnaissance des diplômes d'échographie, mise en place du DIU d'échographie,
- création et défense de la rubrique « Pages Jaunes » de l'annuaire
- audit externe CEMKA 94 puis ALTAO sur les revenus des échographistes, prouvant qu'ils sont inférieurs à ceux des généralistes,
- obtention du KE 40 pour le Doppler utéro-foeto placentaire,
- établissement de guide-lines pour l'ensemble des examens échographiques, avec la SFAUMB (90)
- mobilisation en 2000, en couple avec le CFEF, suite à l'affaire Perruche, des CPDPN, du ministère, du public (campagne de presse), avec grève illimitée à partir du 1/01/02 du privé et du public, aboutissant à la loi KOUCHNER limitant la responsabilité médicale des échographistes,

Le présent

- participation au « Comité Technique de l'Echographie Prénatale », en collaboration étroite avec le CFEF, et obtention dans ses conclusions, des valeurs cibles indispensables au contenu des échographies foetales,
- soutien aux échographistes utilisant le DE,
- travail inlassable auprès des instances pour obtention des valeurs cibles CCAM
- la nouvelle convention signée en juillet 2011 permet un complément d'honoraires à la performance. Le SNUDE montera un dossier qui sera à la disposition de ses adhérents.

Le futur

Il reste à écrire et ne sera pas mieux écrit que par les plus jeunes qui sont appelés à remplacer les anciens de nos instances : le renouvellement des cadres est un gage de réanimation des motivations et de l'éclosion de nouvelles idées.

Outre les problèmes récurrents de tarification et de reconnaissance de la profession. il faudra travailler à la réorganisation de la profession pour répondre à la pénurie et à l'économie de santé : modification des actes et des pratiques, actions de formation de nouveaux échographistes.

Adhérez au SNUDE

Le SNUDE doit poursuivre son travail syndical en symbiose avec les sociétés savantes, CFEF et SFAUMB en particulier.

Vous pratiquez l'Echographie, au sein de votre activité de spécialité.
Nous avons besoin de vous pour augmenter votre représentativité,
vous avez besoin de nous pour défendre vos intérêts dans votre pratique de l'échographie

Venez renforcer les rangs du SNUDE

par votre adhésion et par votre participation au Conseil d'Administration (4 réunions téléphone par an).

Prochaine AG à Paris le 22 octobre à 14 h :

Hôtel Concorde Lafayette, (contigu avec le Palais des Congrès Porte Maillot).
3 place du Général Koenig - Paris
salon Chagall

Adhésion et dépôt de candidature possibles sur place ou par courrier :

- au Dr Alibert, 104 Bd de Chinon, 37300 JOUE LES TOURS.
- COTISATION ANNUELLE 130 EURO (la cotisation pour une première adhésion réglée entre le 1.9 et le 31.12.2011 est valable pour l'année 2012.)

Christian DELATTRE, Président d'Honneur SNUDE

Philippe DREVON, Secrétaire Général SNUDE

Pierre GODARD, Secrétaire Général CFEF